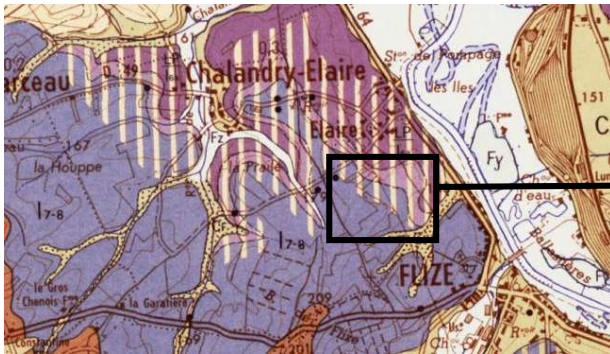


Compte rendu

Participants : Laurent Sauvage, Sylvain Gaudin, Louis Deprez

Visite de parcelles de prairie à boiser / Chalandry-Elaire – 04/12/2025

Géologie :



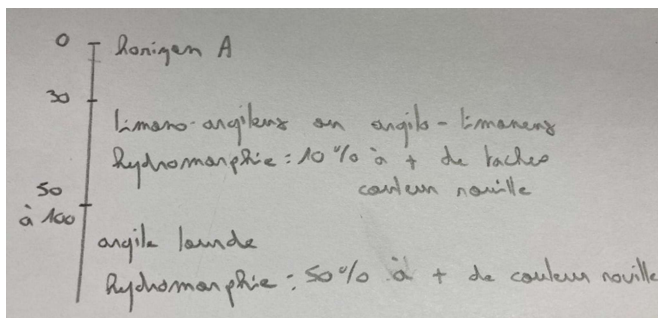
Parcelles concernées

Selon la carte géologique et les relevés pédologiques, nous pouvons dire que les parcelles se situent majoritairement sur des argiles de couleur gris bleuté du Toarcien (en violet foncé) surmonté sur leur moitié Est par des limons des plateaux (hachures beiges). La bordure Sud des parcelles repose sur des colluvions de vallons secs, qui sont également des argiles bleues et autres matériaux secondaires ayant été emportés par la pente.

Pédologie :

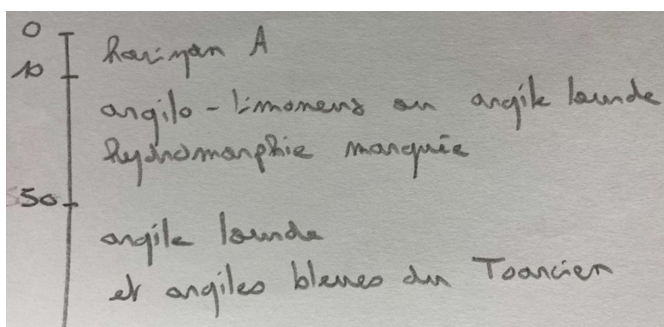
Les relevés pédologiques ont permis de conclure sur la présence de deux grands types de sols.

Type n°1



Le 1^{er} type de sol est constitué d'un horizon à dominante limoneuse jusqu'au moins 40 cm grâce aux limons des plateaux, avec une faible présence d'hydromorphie temporaire. Au-delà, on trouve un horizon à argile lourde, parfois encore légèrement limoneuse et à engorgement temporaire marqué.

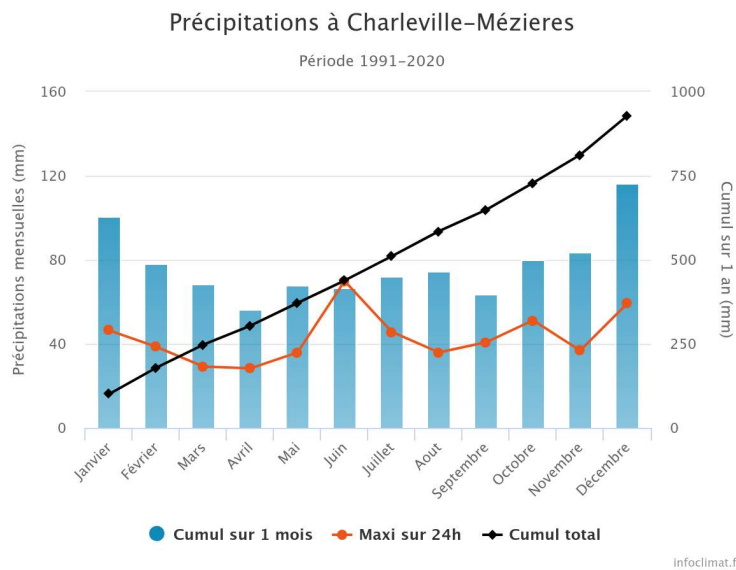
Type n°2



Le 2^{ème} type de sol est parfois constitué d'un horizon argilo-limoneux. Mais il est le plus souvent constitué d'un horizon unique à argile lourde, à engorgement temporaire marqué, se mêlant aux argiles bleues du Toarcien au-delà de 50 cm de profondeur. Nous avons observé sur la moitié des relevés de ces sols une nappe temporaire présente dès la surface.

Climatologie :

Il y a environ 920 mm de précipitations par an à Charleville-Mézières qui se situe à faible distance de Chalandry-Elaire.



Topographie :

Le terrain est plutôt plat avec parfois une légère pente estimée à moins de 5%. Le drainage est lent en raison de la présence d'argiles proches de la surface. La parcelle la plus au nord possède un petit cours d'eau s'écoulant vers le sud et une mare.



Choix des essences :

Le gestionnaire souhaite planter des **peupliers** sur les sols de type 1. Cela est plutôt cohérent. Cependant, il faudra veiller à sélectionner un clone adapté. En effet, le clone devra être approprié pour une station terrestre (non alluviale) à sol à texture lourde. Il devra également être résistant à la sécheresse estivale et à l'engorgement **hivernal** du sol.

Sur les sols de type 2, le **chêne pédonculé** sera adapté avec son excellente résistance aux sols lourds et engorgés. Cependant, il craint les fortes sécheresses et canicules. Il serait donc judicieux de le planter en mélange avec le **chêne sessile**, qui est plus adapté sur le long terme dans le contexte du changement climatique.

L'**aulne glutineux** pourra constituer l'écotone entre la mare et la forêt en venant s'y implanter de manière naturelle car il est déjà présent autour des parcelles. Le **peuplier tremble** et le **peuplier grisard** pourront enrichir le peuplement mais ne seront pas planter car ce ne sont pas des essences à fort enjeu économique.

L'**alisier torminal** pourrait être installé en mélange mais il supporte assez mal l'engorgement. Cependant, une faible partie du peuplement pourra en être constitué pour apporter de la diversité d'essence.